MODÈLE 068 | ASSURANCE ET CONSERVATION | ATTESTATION

Attestation d’assurance « clou à clou »

Attestation de l’assureur certifiant que des œuvres sont couvertes depuis leur départ du lieu de prêt jusqu’à leur retour, transport et exposition compris.

À QUOI SERT CE MODÈLE

Elle est exigée par le prêteur, par le musée d’accueil et souvent par l’administration lors d’un prêt ou d’une exportation temporaire. Elle prouve que les œuvres restent garanties à chaque étape du voyage, sans interruption, y compris pendant les manutentions et le séjour sur le lieu d’exposition.

AVANT DE REMPLIR

- Vérifiez que les dates de la garantie englobent les éventuels retards de transport et de dédouanement, pas seulement la durée de l’exposition.
- La valeur indiquée doit être identique à celle du formulaire d’exportation temporaire pour éviter toute contestation à la douane.
- Exigez que le transporteur soit nommé dans l’attestation : une garantie limitée à un autre intervenant ne couvrirait pas le trajet réel.

Les passages entre crochets sont à remplacer par vos informations.

TEXTE DU DOCUMENT

ATTESTATION D’ASSURANCE « CLOU À CLOU »

Attestation n° : [N°] — **Police mère n° :** [N° de police]

Nous soussignés, [Nom de l'assureur], dont le siège est situé à [Adresse], certifions que les œuvres désignées ci-dessous sont garanties selon les conditions suivantes.

1. Assuré et bénéficiaire

Prêteur : [Nom et adresse]

Emprunteur : [Nom et adresse de l'institution d'accueil]

Bénéficiaire de l'indemnité : [Prêteur / emprunteur]

2. Œuvres garanties

1. [Titre, auteur, technique, dimensions] — valeur d'assurance : [Montant]
2. [Titre, auteur, technique, dimensions] — valeur d'assurance : [Montant]
3. Valeur totale garantie : [Montant]

3. Étendue de la garantie

- Début : retrait de l'œuvre de son lieu habituel de conservation, au [Adresse de départ].
- Fin : réinstallation à ce même emplacement, au retour de l'exposition.
- Étapes couvertes : emballage, transport routier, aérien ou maritime, dédouanement, stockage temporaire, accrochage, exposition, démontage.
- Itinéraire : de [Ville de départ] à [Ville d'exposition], via [Transitaire ou transporteur agréé].

4. Période

Du [Date de départ] au [Date de retour prévue], avec prolongation automatique de [Nombre] jours en cas de retard de transport indépendant de l'assuré.

5. Conditions particulières

1. Tous risques, y compris vol, perte, dommage matériel et événements de force majeure [Autres risques].
2. Franchise : [Franchise].
3. Constat contradictoire obligatoire à la remise et à la restitution.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

6. Obligations de l'assuré durant le voyage

- Faire dresser un constat d'état contradictoire au départ, à l'arrivée et au retour.
- Recourir à un emballage conforme aux normes muséales : [Caisson isotherme, mousse neutre].

- Signaler à l'assureur, sous [Délai], tout changement d'itinéraire ou de calendrier.

Annexes : liste des œuvres avec photographies ; facture ou devis du transporteur ; calendrier du transport ; coordonnées d'un contact joignable à toute heure pendant le voyage : [Nom, téléphone].

Fait à [Lieu], le [Date]

Pour l'assureur

[Nom, qualité, signature, cachet]

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Nom et signature

Cachet, le cas échéant